

Mésothéliome, un cancer rare, des taux d'admission en ALD faibles mais une situation contrastée

L'amiante est la principale cause impliquée dans la survenue des mésothéliomes, la part des mésothéliomes pleuraux attribuable à une exposition à l'amiante étant estimée à 83,2 % chez les hommes et à 38,4 % chez les femmes. L'amiante est principalement d'origine professionnelle mais elle peut être également environnementale. D'autres fibres minérales (érionite et fluoro-édénite) sont associées à un excès de mésothéliomes dans des conditions d'exposition environnementale. Le développement de la maladie peut survenir plusieurs dizaines d'années après l'exposition.

Le mésothéliome est un cancer rare, entre 2006 et 2013, pour les trois régimes d'assurance maladie, **59* admissions en ALD pour mésothéliome** ont été dénombrées en moyenne chaque année en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le taux standardisé de **0,8 nouvelle admission en ALD pour 100 000** habitants en Auvergne-Rhône-Alpes par an est similaire à celui observé en France métropolitaine. Ce cancer survient majoritairement chez les hommes, le taux standardisé annuel est de **1,4 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 hommes** et de **0,4 nouvelle admission en ALD pour 100 000 femmes**.

Le faible nombre d'admission en ALD pour mésothéliome dans de nombreux bassins de vie ne permet pas de réaliser une représentation cartographique. Dans 66 bassins de vie, aucune admission en ALD n'a été effectuée entre 2006 et 2013.

Dans trois bassins de vie sur quatre, le taux standardisé annuel de **nouvelles admissions en ALD pour mésothéliome est inférieur à 1,1 pour 100 000 habitants**.

Toutefois, **certains bassins de vie apparaissent concernés par des taux d'admission en ALD pour mésothéliome élevés et supérieurs au taux régional** : les bassins de vie de Vienne et de Grenoble dans l'Isère avec respectivement près de 2,3 et 1,2 admissions en ALD pour 100 000 habitants en moyenne par an.

Certaines zones présentent un taux d'admission en ALD pour mésothéliome pouvant susciter une interrogation : l'ouest du département de l'Allier (bassin de vie de Montluçon), le centre du Puy-de-Dôme (bassins de vie de Clermont-Ferrand et Issoire), le nord de l'Isère (Vienne), de la Drôme (St-Rambert-d'Albon), les bassins de vie se situant autour de Grenoble et enfin deux bassins de vie en Savoie (Chambéry et Ugine).



Veine d'actinolite-amiante © BRGM